



Réunion statutaire : **BUREAU EXÉCUTIF** **Procès-verbal de la Réunion du 2 décembre 2025 (distanciel)**

Membres présents ou représentés :

Gwenaëlle NOURY, Présidente
Irma BARDOUX, Secrétaire Générale
Jean-Marie MASSOT, Trésorier Général
Guillemette ANCELET, Présidente CSN Patinage Artistique
Alexandra BOCH, Présidente CSN Bob Luge Skeleton
Marien de la ASUNCION, Président CSN Danse sur Glace (pouvoir)
Mérovée EPHREM, Présidente de la CFEC (pouvoir)
Pascal HENRY, Président CSN Sports Extrêmes
Cécile LEKHAL, Présidente CSN Patinage de Vitesse
Anthony LEROY, Président de la CFOA (pouvoir)
Huguette LONDY, Référente Intégrité
Noël MORARD, Président CSN Curling
Laurent MOREAU, Président CSN Patinage Artistique Synchronisé
Mylène SECHAUD, Présidente de la CSN Ballet

Invité :

Ludovic LE GUENNEC, Président du Conseil Fédéral représenté par Michael COLLARDEY

Invités excusés :

Djamel CHEIKH, DTN
Laurent PLAGNOL, avocat

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum étant atteint, le bureau exécutif peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif a été convoqué le 30 novembre à 18h23. Il se réunit sur l'Ordre du Jour suivant :

- Mot de la Présidente
- Bilan de la Lettre aux maires et présidents de clubs
- Déplacements de la Présidente en décembre
- Point Financier
- Point sur les statuts-ligues envoyés aux clubs
- Questions diverses

Madame Noury rappelle l'obligation de confidentialité des débats (article 16.3 du Règlement Intérieur).

1. Mot de la Présidente

La Présidente présente un point d'actualité détaillé portant sur plusieurs sujets essentiels.

❖ Relations institutionnelles et territoriales

Elle indique avoir engagé de nombreux échanges avec :

- des élus territoriaux,
- des collectivités locales,
- d'autres présidents de fédérations sportives (sports d'hiver et d'été).

Ces démarches suscitent un intérêt marqué et une dynamique positive, avec un nombre important de retours favorables, nécessitant parfois un réajustement des calendriers de rendez-vous. La Présidente souligne l'importance de se positionner de manière proactive dans un contexte préélectoral et invite les membres à signaler toute opportunité locale.

❖ Relations internationales et perspectives ISU

La Présidente informe le Bureau :

- des discussions en cours avec l'ISU concernant l'intégration potentielle de disciplines additionnelles,
- des évolutions possibles pour l'Ice Cross et le patinage artistique synchronisé,
- des critères d'éligibilité évoqués, notamment en matière de mixité et de féminisation des disciplines.

Elle précise que ces évolutions pourraient entraîner des ajustements structurels, notamment sur les effectifs engagés.

❖ Actualité sportive

La Présidente adresse ses encouragements à l'ensemble des sportifs engagés dans les parcours de sélection. Elle souligne :

- l'obtention récente de quotas, notamment en short track,
- la poursuite des échéances qualificatives dans les autres disciplines,
- sa fierté quant à la qualité et à l'engagement des équipes de France.

2. Bilan de la Lettre aux maires et présidents de clubs

Gwenaëlle NOURY informe le Bureau exécutif des nombreuses rencontres engagées avec les maires et élus territoriaux.

Ces échanges s'inscrivent dans une démarche proactive visant à renforcer les liens entre la Fédération, les collectivités locales et les territoires. Les retours enregistrés sont très positifs et témoignent d'un réel intérêt pour les projets fédéraux ainsi que pour le développement des disciplines sur le plan local.

La Présidente souligne l'enthousiasme manifesté par les élus rencontrés, au point que certaines sollicitations ont nécessité des ajustements de calendrier en raison du nombre important de réponses favorables. Ces rencontres permettent d'ouvrir des perspectives concrètes de collaboration, tant en matière de soutien aux événements que de développement des infrastructures et des pratiques sportives.

Gwenaëlle NOURY invite l'ensemble des membres à faire remonter toute opportunité ou besoin identifié dans leurs territoires afin d'inscrire ces échanges dans une dynamique collective et structurée au service des sports de glace.

3. Déplacements de la Présidente en décembre

La Présidente fait un point sur les déplacements programmés au cours du mois de décembre. Ceux-ci s'inscrivent dans la continuité de son action de représentation de la Fédération, tant au niveau territorial qu'institutionnel et sportif.

Ils ont pour objectif de renforcer la présence fédérale sur le terrain, d'accompagner les acteurs locaux, de soutenir les événements et les clubs affiliés, ainsi que de poursuivre les échanges engagés avec les partenaires institutionnels.

Ces déplacements constituent également des temps d'observation et de dialogue permettant d'identifier les besoins, les contraintes et les opportunités de développement des disciplines.

Gwenaëlle NOURY souligne l'importance de cette action de terrain dans une logique de proximité, de visibilité et de cohérence de l'action fédérale, au service du projet fédéral et de l'ensemble des licenciés.

4. Point financier

Jean-Marie Massot présente au Bureau exécutif un point détaillé sur la situation financière de la Fédération et l'exécution budgétaire en cours.

❖ Trésorerie

La trésorerie globale s'élève à environ 1 934 476 €, répartie sur différents comptes et supports de placement. Il est indiqué :

- que la situation est stable en cette fin d'exercice,
- que les recettes liées aux licences et à l'événementiel ont contribué à cette stabilité.

Une diversification des placements via des SICAV est engagée, sans y affecter l'intégralité des fonds disponibles.

❖ Budget de fonctionnement et vigilance de fin d'année

Le Trésorier général attire l'attention sur :

- les dépenses restant à engager (gala de Briançon, France Élite, déplacements lointains),
- la nécessité de conserver une approche prudente jusqu'à la clôture de l'exercice.

❖ Budget événementiel

Le budget événementiel présente une tendance positive, avec un résultat attendu d'au moins +140 000 €.

Le succès du Grand Prix d'Angers permet notamment d'envisager la compensation de certaines pertes enregistrées sur d'autres manifestations.

❖ Bilan et conventions des événements

La Présidente revient sur :

- la French Cup récemment organisée,
- la nécessité de revoir certaines conventions arrivées à terme afin de sécuriser les événements délégués, notamment en cas de défaillance d'un club organisateur.

Il est envisagé de :

- renforcer le rôle de la Ligue,
- associer plus étroitement les CSN,
- mettre en place, le cas échéant, des conventions tripartites.

❖ **Gala « Retour des Jeux »**

Une réunion extraordinaire du BE a récemment été consacrée à ce projet. Les membres sont invités à faire remonter idées et propositions afin d'alimenter rapidement l'organisation.

❖ **Trophée des Sports du Cros Auvergne-Rhône-Alpes**

Gwenaëlle NOURY rappelle que le Trophée des Sports du Cros AURA se tiendra le 29 avril à Lyon (patinoire Charlemagne). Un intervenant extérieur, impliqué dans l'organisation des sites des Jeux de Paris 2024, participera à la conception événementielle.

Cet événement constitue une opportunité majeure de visibilité pour la fédération et l'ensemble de ses disciplines.

❖ **Appels à candidatures – événements à venir**

Jean-Marie Massot indique que :

- les appels à candidatures pour les événements 2026 seront diffusés avant le 31 décembre 2025,
- une consultation spécifique sera lancée pour la Nation's Cup, prévue en 2028.

Concernant la dotation des équipes de ballet engagées en Nation's Cup :

- celle-ci sera inscrite au budget 2026,
- des devis et un chiffrage précis des besoins sont demandés afin de définir l'enveloppe budgétaire.

5. Point sur les statuts-ligues envoyés aux clubs

La Secrétaire générale présente l'état d'avancement des travaux relatifs aux statuts types des clubs, conduits par la Commission de Révision des Textes Fédéraux (CRTF). Les statuts types ont été transmis aux clubs et font l'objet d'un accompagnement spécifique, notamment au travers de plusieurs réunions d'information organisées en visioconférence avec l'appui des présidentes de ligue membres de la CRTF.

Les échanges ont permis d'apporter des réponses aux interrogations exprimées par les dirigeants de clubs et de rappeler le cadre juridique applicable. Il est précisé que seuls les articles relevant directement de la loi du sport sont impératifs, les autres dispositions constituant une trame indicative destinée à faciliter la gouvernance et le fonctionnement des clubs.

Des précisions complémentaires sont en cours d'élaboration concernant les clubs omnisports affiliés à plusieurs fédérations, afin de les accompagner dans la rédaction de statuts conformes, tout en tenant compte de la pluralité de leurs sections.

L'objectif poursuivi est de sécuriser juridiquement les structures affiliées tout en laissant une marge d'adaptation aux spécificités locales.

Il est rappelé que :

- seuls 8 articles sont juridiquement incontournables (conformité à la loi du sport),
- les autres dispositions constituent une trame indicative, adaptable par les clubs.

6. Questions diverses

❖ CSN - Comptes-rendus des réunions et AGs de discipline

La Secrétaire générale rappelle aux présidents de CSN qu'il leur appartient de transmettre les procès-verbaux des assemblées générales de discipline ainsi que les comptes rendus de leurs réunions, afin de permettre leur publication et leur archivage par la Fédération.

❖ Règlement du ballet sur glace

Mylène Séchaud présente les modifications réglementaires proposées.

- Origine des modifications

Les évolutions résultent des travaux du groupe international de coordination (France – États-Unis – Australie), engagés depuis plusieurs années.

- Contenu des changements

Les principales évolutions portent sur :

- la simplification et le regroupement des composantes de jugement,
- l'ajustement des déductions (réduction de certaines pénalités),
- l'alignement de certaines règles sur celles de l'ISU.

- Mise en œuvre

Un nouveau logiciel de jugement est prêt à être déployé ; les juges et comptables ont été formés.

Un vote électronique sera organisé rapidement afin de permettre une application immédiate, notamment pour la Nation's Cup.

❖ informations Conseil fédéral vs Bureau exécutif

Un échange approfondi a lieu sur :

- la circulation de l'information entre le CF et le BE,
- le fonctionnement de la CRTF.

Il est rappelé :

- que les statuts permettent l'organisation de réunions d'échange entre les instances,
- qu'il n'existe aucune volonté d'opacité,
- que des décalages d'information peuvent résulter de contraintes de calendrier.

La Présidente insiste sur la nécessité de préserver la distinction des rôles tout en favorisant le dialogue.

Clôture de la séance

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 21h00.

La Secrétaire générale remercie l'ensemble des participants pour leur engagement et leur contribution aux travaux du Bureau exécutif.

Prochain Bureau Exécutif : **15 janvier 2026, en distanciel.**

Secrétaire de séance :

Irma BARDOUX
Secrétaire Générale

Handwritten signature of Irma Bardoux in black ink, written in a cursive style.

Gwenaëlle NOURY
Présidente

Handwritten signature of Gwenaëlle Noury in black ink, written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.